

# RÉUNION ANNUELLE DES EXPERTS DE L'OCDE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Paris, Centre de conférences de l'OCDE, 20-21 octobre 2008

Rafael Márquez

Ministère de l'environnement, du  
Milieu rural et marin

## **PROCESSUS DE REDACTION DE LA STRATÉGIE ESPAGNOLE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (SEDD).**

---

- 1. Mars 2006: la Commission pour Affaires Économiques du Conseil des Ministres constitua un Groupe Interministériel pour la révision de la Stratégie Européenne de Développement Durable y la rédaction de la Stratégie Espagnole de Développement Durable (SEDD).**
- 2. Contributions des ministères sectoriels concernés par la SEDD.**
- 3. Avril 2006: le Groupe Interministériel demanda au Bureau Économique du Président du Gouvernement de prendre en charge la rédaction du brouillon de la SEDD.**
- 4. Mai 2006: la Commission pour Affaires Économiques du Conseil des Ministres approuva le contenu de matières à inclure à la SEDD.**

## 5. Participation des agents sociaux: débat public.

- ❑ **Juillet 2007: première Conférence de la SEDD organisée par le CAMA (Comité de Conseillers sur l'environnement). (Madrid 6, 9 et 10 juillet 2007).**
  - **7 groupes de travaux (sur les 7 principaux enjeux de la Stratégie) et une session plénière qui présente les conclusions des groupes de travaux et la discussion générale.**
  
- ❑ **Processus de participation publique sur le brouillon de la SEDD: à partir du 1 août et jusqu'au 15 septembre 2007.**

**Plus de 80 contributions ont été reçues, provenant de différentes organisations, partis politiques et de particuliers.**

6. Le nouvel brouillon de la SEDD fut présenté aux représentants des gouvernements régionaux par madame le Ministre de l'environnement le 9 octobre 2007.
7. Le Conseil Économique et Social produit son rapport le 24 octobre 2007.
8. Considération des dernières observations et suggestions: dernier brouillon de la SEDD qui fut informé favorablement par la Commission pour Affaires Économiques du Conseil des Ministres le 31 octobre 2007.
9. La SEDD est approuvée par le Conseil des Ministres du 23 novembre 2007 et envoyée à la Commission Européenne.